



RÉSERVÉ À L'AMINISTRATION  
N° de ref. de client

Cocher une case: Nouvelle demande  Renouvellement

Avez-vous déjà eu un permis de recycleur suspendu ou révoqué? Non  Oui  Donnez des détails:

Demande est faite par les présentes en vue d'obtenir un permis de récupérateur au nom de :

**Nom du récupérateur (ou du propriétaire de l'entreprise individuelle)**

**Nom commercial**

**Adresse de l'établissement commercial**

**N° de téléphone**

**Adresse postale (si elle est différente de celle de l'établissement commercial)**

**Adresse email**

Veillez donner le NOM AU COMPLET, L'ADRESSE RÉSIDENITIELLE, LE NUMERO DE TÉLÉPHONE et DATE DE NAISSANCE, selon le cas :

- a) de l'auteur de la demande de permis de récupérateur;
- b) de chacun des associés, dans le cas d'une société en nom collectif;
- c) de chaque administrateur, dans le cas d'une corporation.

**Non Au Complet**

**Adresse résidentielle**

**No De Téléphone**

**Date De Naissance (mm/jj/année)**

**À remplir par les nouveaux demandeurs seulement, ou si vos renseignements ont changé:** Veuillez joindre une copie de la **vérification du casier judiciaire** de chacune des personnes nommées ci-dessus, ainsi qu'une copie du **permis d'occuper** de votre entreprise.

**DÉCLARATIONS**

- Je déclare que mon commerce consiste à démonter des véhicules automobiles, ou à vendre les pièces provenant de véhicules émontés, ou les deux.
- J'accepte de me conformer à toutes les conditions de la Loi sur les conducteurs et les véhicules et des règlements d'application.
- Je déclare que les renseignements fournis et les déclarations faites sont exacts.

Signature du récupérateur (à l'encre)

Date de la demande

**AVERTISSEMENT: Toute personne qui fait sciemment une fausse déclaration commet une infraction punissable.**

SOUMETTEZ PAR COURRIEL  
[vs-stationinfo@mpi.mb.ca](mailto:vs-stationinfo@mpi.mb.ca)

Si vous présentez une demande par télécopieur, veuillez l'envoyer au 204-954-5319.

Ou retournez par courrier à l'adresse suivante:  
Vehicle Safety  
Centre de recherche sur les dommages matériels J.W.  
Zacharias  
1981, chemin Plessis  
C.P. 45064  
Winnipeg (MB) R2C 5C7

Les frais pour un permis de récupérateur sont de 50\$ par année (renouvelables à la fin de février de chaque année). Veuillez fournir un chèque avec votre demande.